

Magazine de la communauté de communes pays d'Évian - vallée d'Abondance

07 *Rencontre*

Valorisez vos richesses
fruitières !

08 *Engagement*

L'hydrogène,
un vecteur énergétique
pour la mobilité de demain ?

16 *Repère*

Plan Climat-Air-Énergie
Territorial (PCAET)

5 ANS D'INITIATIVES
*pour un territoire
tourné vers l'avenir*

© Florent Legrand

04 **Quoi de neuf ?**

La CCPEVA opte pour des cartes de visite réutilisables !
Le site web de la CCPEVA prend soin de vous et de la planète !
La CCPEVA et l'ADEME vous aide à valoriser vos déchets
La collectivité est maintenant présente sur Welcome to the jungle
La réhabilitation de la micro-centrale hydroélectrique de Châtel
Des travaux pour améliorer les réseaux d'eau potable et d'assainissement
Phase de concertation pour l'élaboration du RLPi

07 **Rencontre**

Participez à la résilience alimentaire sur votre territoire et valorisez vos richesses fruitières !

08 **Engagement**

L'hydrogène, un vecteur énergétique pour la mobilité de demain ?

10 **Dossier**

5 ans d'initiatives pour un territoire tourné vers l'avenir

16 **Repère**

Plan Climat Air Énergie Territorial - Nos progrès, nos défis

18 **Actions**

Le plan intercommunal de sauvegarde : une gestion mutualisée des risques naturels sur le territoire
Pousses d'Avenir : l'accessibilité alimentaire au cœur du Chablais
Adoption du schéma de mutualisation de la CCPEVA avec ses communes

19 **Découvrir**

Gypaète barbu : le plus grand oiseau des Alpes

20 **Moments forts**

Inauguration du nouveau pôle de l'ESAT pour l'APEI du Chablais
Succès de la journée portes ouvertes avec la visite de TV8 Mont-Blanc au campus connecté
Les étudiants du campus en visite aux eaux minérales d'evian®
Modernisation des déchetteries : point sur les travaux effectués
Petit-déj' Eco : un temps convivial pour échanger entre entreprises et élus locaux
Entrez dans la boucle : un premier atelier prometteur

22 **Infos pratiques**

Réforme des redevances des Agences de l'eau au 1^{er} janvier 2025
Évolution de notre magazine « CCPEVA le Mag » votre avis nous intéresse !
Aidez-nous à recenser les gypaètes barbus



VOS ÉLUS dans cette édition

Josiane Lei
Présidente

Gérard Colomer
Vice-président finances publiques, évaluation des politiques publiques, contrat de rivière et compétence GEMAPI

Jacques Grandchamp
Vice-président développement économique et mutualisation

Régis Bened
Vice-président eau et assainissement

Elisabeth Giguelay
Vice-présidente économie circulaire, solidarité et cohésion sociale

Paul Girard-Despraulex
Vice-président Pays d'art et d'histoire

Jacques Burnet
Vice-président mobilité et transports

Monique Maxit
Vice-présidente environnement, biodiversité, espaces naturels, plan pastoral territorial et alpages, sentiers de promenade et randonnée

Renato Gobber
Vice-président prévention, stratégie et gestion des déchets

Karole Bontaz
Vice-présidente communication et gestion des bâtiments intercommunaux

Nadine Wendling
Vice-présidente développement durable et transition écologique



Chères habitantes, chers habitants,

Alors que nous finalisons la période budgétaire particulièrement exigeante, marquée par des contraintes financières fortes pour nos communes et notre intercommunalité, il est essentiel de souligner les efforts collectifs qui ont permis à la CCPEVA de relever les défis avec détermination et continuer à agir pour demain.

Ces contraintes, bien que complexes, ont été l'occasion de repenser nos pratiques. Grâce à une gestion rigoureuse et à des initiatives telles que la commande publique optimisée avec par exemple les groupements d'achat, la recherche des subventions en fonctionnement et en investissement..., nous avons su réaliser des économies significatives. Les services de la CCPEVA ont également redoublé d'efforts pour innover et réfléchir autrement, démontrant ainsi notre capacité d'adaptation et notre engagement. La révision de notre fiscalité a contribué à rééquilibrer le budget, offrant ainsi des bases financières stabilisées pour progresser. Ces efforts collectifs ont permis de préparer le terrain pour un avenir prometteur pour notre territoire.

Comme vous le découvrirez dans ce magazine, ces restrictions budgétaires n'ont pourtant en rien freiné notre ambition. Bien au contraire, elles ont stimulé notre créativité et notre capacité à créer du lien avec nos partenariats, à mobiliser des financements externes et à engager des collaborations fructueuses. Nos finances, ont été, sont et resteront un sujet de vigilance et non pas sous-haute surveillance.

De nombreux projets ont vu le jour, témoignant de notre volonté de **faire de la CCPEVA un territoire actif et engagé**. Qu'il s'agisse d'initiatives environnementales, sociales ou économiques, chaque action entreprise reflète notre ambition commune : bâtir un avenir durable et solidaire pour toutes et tous.

Ensemble, nous avons prouvé que les défis peuvent être transformés en opportunités. Continuons sur cette voie, avec la même énergie et le même engagement, pour faire de notre territoire un modèle de résilience et d'innovation.

Avec toute ma reconnaissance pour votre soutien et votre confiance,

Josiane Lei,

Présidente de la communauté de communes pays d'Évian - vallée d'Abondance



**S'adapter et innover
pour garantir notre
qualité de vie !**

Quoi de neuf ?

La CCPEVA opte pour des cartes de visite réutilisables !

La CCPEVA a décidé d'investir dans des cartes de visite connectées, mais surtout réutilisables à l'infini. En PVC recyclé, elles remplacent les cartes en papier classique utilisées par les agents de la collectivité dans le cadre de leurs missions. Grâce à un QR code, la transmission de coordonnées se fait facilement et les informations professionnelles sont immédiatement transmises à l'interlocuteur.

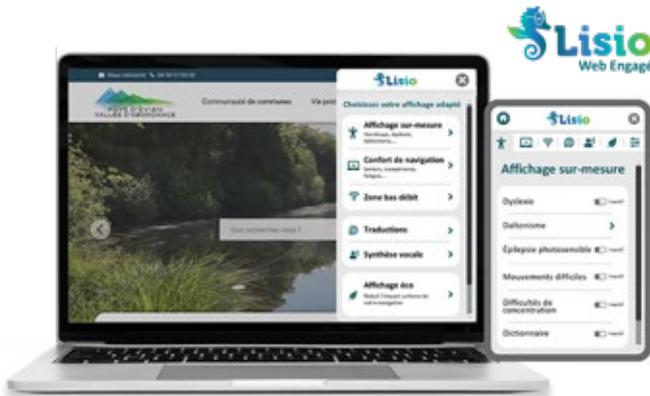


Fabriquées en France, simple d'utilisation et plus écologiques, ces cartes sont compatibles avec tous les smartphones récents et garantissent une sécurité des données. Un pas de plus vers l'éco-responsabilité !



Le site web de la CCPEVA prend soin de vous et de la planète !

Dans la continuité de la démarche de la CCPEVA vers un numérique responsable et soucieux du bien-être numérique de chacun, nous avons déployé la solution LISIO-WebEngagé sur notre site internet.



+ Pourquoi LISIO ?

Le module LISIO-WebEngagé permet d'adapter en temps réel la structure et l'affichage de notre site internet aux difficultés de chacun de nos visiteurs (handicaps, illettrisme, zones bas débit, langues...) et de réduire l'impact environnemental lié à sa consultation.

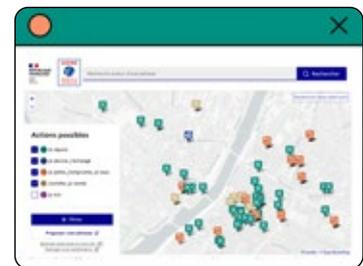
Désormais, personnalisez l'affichage du site internet selon vos besoins spécifiques et améliorez instantanément votre confort de navigation et de lecture.



Vos paramètres se retrouveront sur tous les sites équipés du module, notamment sur les sites ÉVA'D et celui de la ville d'Évian.



Découvrez dès à présent le module LISIO-WebEngagé sur notre site en suivant l'hippocampe Lisio sur cc-peva.fr



La CCPEVA et l'ADEME vous aide à valoriser vos déchets

Sur son site internet, en collaboration avec l'ADEME, la CCPEVA vous aide à trier vos déchets sur le territoire à l'aide d'une carte interactive. Une seconde carte des lieux de valorisation, des acteurs d'économie circulaire et des zones de recyclage est également disponible.



Rendez-vous sur cc-peva.fr pour les découvrir.

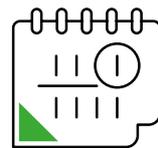


Scannez le QR code pour visionner la vidéo du campus connecté !



21 étudiants inscrits au campus connecté début 2025 !

en 5 min



SEPT
16

3^{ème} édition du Forum de l'économie circulaire transfrontalier

Espace Tully à Thonon-les-Bains.

La collectivité est maintenant présente sur **Welcome to the jungle**



Retrouvez la CCPEVA sur la plateforme Welcome to the jungle. Cette initiative marque une nouvelle étape dans l'engagement de la collectivité pour trouver des talents diversifiés et qualifiés.

+ Pourquoi rejoindre notre équipe ?

Notre collectivité se distingue par son dynamisme au service d'un territoire frontalier en pleine expansion, entre lac et montagne. En rejoignant la CCPEVA, vous vous engagez auprès du service public, en mettant vos compétences au profit de la communauté, de ses habitants et de ses usagers.

Nous sommes à la recherche de candidats motivés, passionnés et prêts à contribuer à notre mission première : la qualité du service public.

+ Ce que nous offrons :

- Des opportunités de développement professionnel.
- Des projets variés et enrichissants.
- Une vision, des valeurs et une culture de l'organisation.

+ Comment nous rejoindre ?

Retrouvez les offres et les témoignages des agents sur welcometothejungle.com Pour explorer les opportunités de carrière au sein de la collectivité, consultez également notre page dédiée sur cc-peva.fr rubrique « offres d'emploi ».



Quoi de neuf ?

La réhabilitation de la micro-centrale hydroélectrique de Châtel

Depuis la fin d'année 2024, la micro-centrale hydroélectrique du réservoir d'eau potable de la commune de Châtel, située sur un alpage sans accès au réseau électrique, est de nouveau fonctionnelle. Cette micro-centrale produit de l'électricité grâce à une turbine alimentée par les débits des réseaux d'eau potable et permet la gestion des traitements d'eau potable, la télégestion et la télésurveillance. La CCPEVA a procédé à sa réhabilitation avec l'entreprise HYDRO en construisant un prototype unique et sur mesure pour recréer la turbine originelle à l'aide de l'impression 3D. Un projet ambitieux et économique, qui utilise innovation et nouvelles technologies, pour permettre la réhabilitation de la micro-centrale.



84 réservoirs d'eau potable sur le territoire



Des travaux pour améliorer les réseaux d'eau potable et d'assainissement

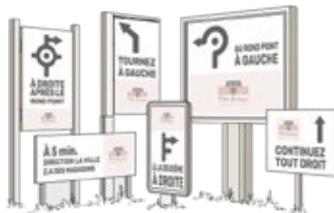
Dans le cadre de son programme de travaux, la CCPEVA poursuit ses chantiers afin de réhabiliter et de construire ses réseaux d'eau potable et d'eaux usées. Actuellement, **4 chantiers** se poursuivent sur le territoire :



- Des travaux à Abondance permettent, entre autres, de renouveler le réseau d'eau potable et d'eaux usées, en partenariat avec la commune et le SYANE.
- Des travaux d'interconnexion des réseaux d'eau potable entre Thollon-les-Mémises et Lugrin afin de sécuriser la ressource en eau sur Lugrin.
 - Un important chantier se déroule également à Évian-les-Bains au niveau du futur giratoire de l'X et a pour objectif le dévoiement des conduites d'eau potable et du collecteur d'assainissement.
- Des travaux d'extension et de renouvellement sur le réseau d'eau potable à Saint-Gingolph en lien avec la commune.

Ces chantiers s'élèvent à 2 043 268 € dont 1 338 246 € est pris en charge par la CCPEVA.

C'est une préenseigne !



C'est une publicité !



C'est une enseigne !



Phase de concertation pour l'élaboration du RLPi

La CCPEVA est en cours d'élaboration du Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) pour encadrer l'affichage publicitaire. Ce règlement vise à préserver les paysages tout en soutenant le développement économique local. Le diagnostic exhaustif sur la publicité extérieure réalisé courant 2024 a identifié plusieurs enjeux, dont la qualité des enseignes, leur implantation et la réduction de la pollution lumineuse. La concertation avec les habitants et les professionnels est essentielle pour définir les orientations du RLPi. Le 12 mars dernier s'est tenue la première réunion publique.

Un dossier de concertation et un registre sont mis à disposition au siège de la CCPEVA afin de recueillir les remarques de la population sur le RLPi. Les contributions de la concertation préalable sont attendues avant mi-mai pour pouvoir être examinées par les élus fin mai avant l'arrêt du projet en juin.

Les informations seront également mises à jour sur cc-peva.fr/rlpi pendant la durée de concertation. Une enquête publique sera organisée à l'automne 2025. L'approbation finale est prévue pour début 2026.



Une adresse mail est disponible pour faire part de vos remarques sur le projet : urbanisme@cc-peva.fr



**Cueilleurs solidaires du Chablais,
pour éviter le gaspillage de vos fruits
comestibles ou nous aider, contactez-nous !**

Florian Muller, président de l'association "Aux arbres citoyens ! Chablais"

**Vous manquez
de temps pour
récolter vos fruits ?**

**N'hésitez-pas
à contacter
l'association !**

PARTICIPEZ À LA RÉSILIENCE ALIMENTAIRE SUR VOTRE TERRITOIRE *et valorisez vos richesses fruitières !*

Depuis plusieurs années la CCPEVA porte l'initiative d'une action de sauvegarde des vergers patrimoniaux et s'engage pour la plantation et l'entretien d'arbres de variétés anciennes typiques du territoire. Les arbres fruitiers, propices à la diversification de la biodiversité participent au maintien d'un écosystème sain et leur récolte est aussi garante d'une gestion durable des vergers. Dans le prolongement de cette action, nous vous invitons à découvrir l'association "Aux arbres citoyens ! Chablais", récemment née de l'observation des fruits non récoltés délaissés dans les jardins privés.

La cueillette solidaire pour une qualité et une sécurité alimentaire

L'association créée en janvier 2024 par Florian Muller et son épouse Charlotte, a pour objectif de lutter contre le gaspillage alimentaire en organisant des cueillettes de fruits chez les particuliers du territoire et les redistribuant en majorité aux personnes en situation d'insécurité alimentaire.

L'association fait partie d'un réseau national « Aux arbres citoyens ! » déjà établi dans plusieurs villes en France. Dans le Chablais, elle compte aujourd'hui une vingtaine de bénévoles cueilleurs, et invite tous les habitants qui le souhaitent à rejoindre l'initiative !

Chacun peut faire appel à l'association pour l'organisation d'une cueillette, à la fin de laquelle les fruits sont partagés entre les propriétaires des arbres (s'ils le souhaitent), les bénévoles ayant participé à la cueillette et des

associations d'aide alimentaire. Cueillir des fruits est à la fois un acte citoyen et solidaire, mais ce sont aussi des moments ludiques de partage entre les cueilleurs-bénévoles et les habitants proposant les cueillettes dans leurs jardins ou vergers.

La cueillette pour favoriser le lien social et intergénérationnel

Les cueillettes sont organisées en fonction des saisons, d'avril à décembre et concernent tous types d'arbres fruitiers. L'association n'a pas la capacité de transformer les récoltes (jus, huile...) et se concentre sur le partage des fruits consommables immédiatement.

Pour la redistribution, la collaboration se fait avec plusieurs associations d'aide alimentaire du territoire (Accueil et Partage à Évian-les-Bains, La Courte Échelle à Bons-en-Chablais, le Secours Populaire à Thonon-les-Bains). Pour la logistique (prêt de salle et mise à disposition de

chambres frigorifiques), elle est soutenue par Pousses d'Avenir à Publier qui a par ailleurs déployé le projet du Collectif des Acteurs de la Solidarité Alimentaire du Chablais (CASAC), avec une offre de paniers solidaires, en faveur d'une alimentation plus inclusive et durable (projet soutenu financièrement par la CCPEVA).

À ses débuts, la zone d'action se concentre principalement sur le plateau du Gavot, les abords de la vallée d'Abondance ainsi que les pourtours de Thonon-les-Bains. La zone pourra s'étendre au fil du temps.

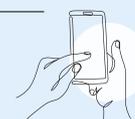
**Pour organiser une cueillette
chez vous ou devenir cueilleur
solidaire, n'hésitez-pas à contacter
l'association !**



www.aux-arbres-citoyens.org/chablais

07 66 67 22 58 | chablais@aux-arbres-citoyens.org | Suivez leurs actions sur

[f AuxarbrescitoyensChablaisThononEvianLarringes/](https://www.facebook.com/AuxarbrescitoyensChablaisThononEvianLarringes/) et [@ auxarbrescitoyenschablais/](https://www.instagram.com/auxarbrescitoyenschablais/)



11

jours
d'exploitation

1 600

kilomètres
parcourus
sur la ligne 1

135

kilos d'hydrogène
consommés
sur la ligne 1

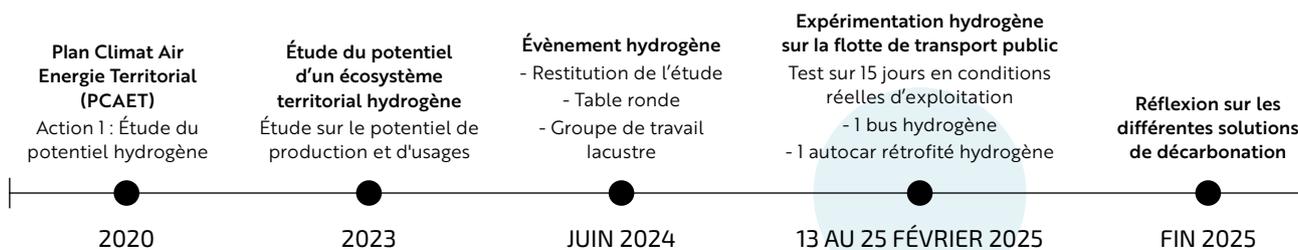
1 500

passagers
transportés
sur la ligne 1



L'HYDROGÈNE, *un vecteur énergétique pour la mobilité de demain ?*

La CCPEVA se trouve dans un cadre géographique unique, entre lac et montagnes, qui offre des enjeux et des opportunités spécifiques. Avec pour ambition de lutter contre les dérèglements climatiques et d'adapter le territoire au climat de demain, la CCPEVA met en place plusieurs actions. Elle a la volonté d'agir sur la réduction des émissions de sa flotte lourde et de ses transports. C'est pourquoi la collectivité a décidé d'innover, en expérimentant deux véhicules à hydrogène du 13 au 25 février 2025.



La CCPEVA a mené une étude en 2023 sur le potentiel hydrogène du territoire à la fois sur les usages et sur la production. Celle-ci a mis en avant la pertinence de l'hydrogène comme une des solutions de décarbonation pour la mobilité. Grâce à sa capacité à fournir une autonomie accrue et une puissance élevée, ce vecteur énergétique apparaît comme une des alternatives pour ces environnements où les trajets sont longs et les pentes abruptes, tout en participant à la décarbonation nécessaire des territoires de montagne.

Afin de faire connaître et partager les solutions concrètes, la CCPEVA a organisé un évènement le 25 juin 2024 avec le pôle Tenerrdis, AURA-EE, le Cluster Eau lémanique, le SYANE, l'Agence économique du Chablais et le pôle CARA. L'occasion pour les acteurs privés et publics de découvrir les innovations récentes, les atouts et les limites de l'hydrogène et d'échanger avec les acteurs du secteur.

À partir de ce travail, l'expérimentation d'un car et d'un bus à hydrogène a été mise en place en partenariat avec Ataway, Lhyfe, GCK, Solaris, Greenmot, Transdev, et le soutien financier de l'ADEME, de la Banque des Territoires et du projet Interreg Alpine Space AMETHyST. Elle a eu lieu entre le 13 février et le 25 février 2025.



Scannez le QR code ou rendez-vous sur ccpeva.fr pour visionner les vidéos de l'expérimentation.

Le choix de la période a permis de tester l'hydrogène dans les conditions climatiques les plus contraignantes en hiver et en conditions réelles d'exploitation. L'expérimentation s'est déployée sur le réseau ÉVA'D avec un autobus en circulation sur la ligne 1 (urbain) et un autocar en circulation sur la ligne 12 (interurbain - du lac à la montagne).

Via cette expérimentation, la CCPEVA joue un rôle d'animation territoriale pour réfléchir aux solutions de décarbonation. En effet, ce test grand public sur le réseau de mobilité ÉVA'D permet d'avoir des retours d'expérience terrain, de créer des espaces de discussions et d'échanges, d'avancer dans la mise en œuvre des projets et des écosystèmes, pour trouver des solutions alternatives de décarbonation sur le territoire.

Riche des retours d'expérience technique sur les avantages et les inconvénients de la solution hydrogène, ces enseignements précieux seront intégrés dans la réflexion sur le renouvellement du prochain contrat d'exploitation du réseau de transport ÉVA'D. Une aide à la décision pour la collectivité permettant de choisir la mobilité de demain. L'hiver prochain, d'autres tests de motorisation alternatives à l'utilisation des énergies fossiles permettront d'élargir le spectre des solutions explorées et d'enrichir davantage les choix stratégiques de la collectivité, dans la perspective d'un mix énergétique.



La collaboration entre les secteurs publics et privés est essentielle. Il faut créer des passerelles entre la vision politique, l'ambition du territoire et les compétences techniques pour la réalisation des projets. Le rôle des collectivités est d'être facilitatrice et de donner de la visibilité.

Nadine WENDLING, Vice-présidente développement durable et transition écologique



Au travers de cette expérience, la CCPEVA s'engage pleinement vers la mobilité de demain en testant des véhicules qui lui permettront de décarboner sa flotte.

Jacques BURNET, Vice-président mobilité et transports

5 ANS D'INITIATIVES

pour un territoire tourné vers l'avenir

👂 Selon les vice-présidents, sur ces 5 dernières années, la CCPEVA s'est tournée vers...

+ **Gérard COLOMER**, finances publiques, évaluation des politiques publiques, contrat de rivière et compétence GEMAPI

... la construction de bases solides pour l'avenir, une ambiance positive au bureau communautaire avec des élus impliqués qui défendent leurs compétences dans un respect mutuel. Et au sein des services une qualité de travail qui complète l'image positive de la CCPEVA et lui permet d'être lauréate à de nombreuses reprises.

+ **Jacques GRANDCHAMP**, développement économique et mutualisation

... l'accompagnement des acteurs économiques à pérenniser et développer leurs activités, l'accompagnement des étudiants inscrits dans une formation de l'enseignement supérieur à distance via le campus connecté du Léman et l'accompagnement des communes à coconstruire la mutualisation des projets ou services pour renforcer la coopération et garantir des services plus efficaces.

+ **Régis BENED**, eau et assainissement

... une collaboration avec les communes pour faire de la thématique de l'eau un bien commun notamment avec les travaux d'interconnexion des réseaux d'eau potable, la préservation de la ressource en eau en améliorant les rendements de réseaux et la modernisation des systèmes d'assainissement pour les rendre plus performants.

+ **Elisabeth GIGUELAY**, économie circulaire, solidarité et cohésion sociale

... une démarche d'accompagnement des usagers vers le bien manger au travers de la stratégie alimentaire. Et d'une manière plus générale, beaucoup de projets ont abouti positivement dans le respect du territoire : c'est une grande satisfaction !

+ **Paul GIRARD-DESPRAULEX**, Pays d'art et d'histoire

... la sensibilisation durable du patrimoine aux jeunes et aux enfants. La CCPEVA s'est engagée dans un centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP) pour permettre le rayonnement culturel du territoire et répondre à un des enjeux du Label PAH, mais aussi la reconnaissance et la mise en valeur des patrimoines d'exception qui nous entourent.

+ **Jacques BURNET**, mobilité et transports

... depuis cinq ans, notre communauté de communes a su se doter de compétences qu'elle assume au service de nos concitoyens. Tous les jours, presque sans que nous nous en rendions compte, notre CCPEVA intervient dans notre quotidien pour prendre soin de tous, à tous les âges, pour faciliter nos déplacements, mieux utiliser nos ressources, mieux valoriser nos déchets et mettre en valeur notre patrimoine.

+ **Monique MAXIT**, environnement, biodiversité, espaces naturels et sentiers

... les actions sur la biodiversité, l'entretien des sentiers de montagne, la préservation et restauration des espaces naturels, les sensibilisations tout public grâce à l'équipe d'écogardes et les animations auprès des scolaires... tout cela pour faire découvrir et apprendre les richesses naturelles de notre beau territoire.

+ **Renato GOBBER**, prévention, stratégie et gestion des déchets

... différents défis pour : augmenter l'implantation des colonnes en remplacement des bacs, gérer avec efficacité la collecte des déchets, gérer les biodéchets (gratuité des composteurs et développement de point d'apport volontaire pour la collecte des biodéchets en milieu urbain), moderniser et construire nos déchetteries. Pour relever ces défis j'ai pu m'appuyer sur mes collègues élus et des collaborateurs motivés et efficaces.

+ **Karole BONTAZ**, communication et gestion des bâtiments intercommunaux

... les transitions écologiques et sociales... La CCPEVA a tissé des liens avec les communes, les associations, les partenaires, les usagers..., pour co-construire ses projets. Chaque réflexion et action menées ont été un pas vers un territoire « meilleur » pour demain !

+ **Nadine WENDLING**, développement durable et transition écologique

... l'action et l'amélioration continue au cœur de son engagement, en s'appuyant sur une politique ambitieuse et structurée de transition écologique et énergétique, reconnue par ses partenaires stratégiques. Ce projet de territoire engagé mobilise toutes les communes, qui y contribuent activement à travers leurs propres initiatives. La CCPEVA joue un rôle essentiel de coordination, de conseil et d'appui auprès des communes, afin que, collectivement, nous préservions et protégeons notre territoire, notre plus grande richesse.



Un territoire qui se développe et innove

LES ACTIONS À LA UNE

+ Un territoire labellisé « Territoires d'industrie » pour booster l'économie locale

Le label permet à la CCPEVA de dynamiser l'économie locale en favorisant l'innovation et l'emploi. Des initiatives comme l'économie circulaire, le programme « Com' les pros » et l'application de covoiturage ÉVAD' (Karos) renforcent la collaboration avec les entreprises. Une opportunité pour un développement industriel durable et attractif. Ce label a aussi mobilisé des fonds verts pour soutenir les projets de l'entreprise Bugnon et de la coopérative de Vinzier.



#laCCPEVAagitpourl'industrie



#laCCPEVAagitpourlesentreprises



+ Pépinière DELTA : un tremplin pour les jeunes entreprises

Depuis 2020, la pépinière DELTA soutient les jeunes entreprises du Chablais avec bureaux, ateliers et services mutualisés. Portée par Thonon Agglomération et la CCPEVA, elle stimule innovation et réseau. Affichant un taux de remplissage de 100 %, elle dynamise l'entrepreneuriat local et les projets prometteurs.

AUTRES ACTIONS MARQUANTES

+ L'économie circulaire en action

Le projet « Entrez dans la boucle » accompagne les entreprises de Publier vers l'écologie industrielle. Fort de 410 participants en 2023, le Forum transfrontalier de l'économie circulaire revient en 2025 pour renforcer les synergies locales et encourager l'innovation durable.

+ Le CIAP du Pays d'art et d'histoire

En 2026, le centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP) s'installera au premier étage de la Buvette Cachat à Évian-les-Bains. Offrant une découverte immersive du territoire, il cassera les codes muséaux pour surprendre, émouvoir et captiver habitants comme visiteurs de passage.

+ Un pôle d'excellence pour la gestion de l'eau

Le Cluster Eau Lémanique, reconnu d'intérêt général, rassemble plus de 80 acteurs publics et privés pour innover et préserver la ressource. Ses projets couvrent le suivi des zones humides par satellite, la surveillance des micropolluants et le développement de solutions durables.

+ Agir en faveur de l'habitat

La CCPEVA prépare son nouveau programme local de l'habitat (PLH) pour anticiper les besoins et équilibrer le développement du territoire. Après un diagnostic avec les 22 communes, la stratégie logement pour six ans sera finalisée en septembre 2025. Elle poursuit aussi l'attribution des « aides à la pierre » pour le logement social.

+ Un nouveau souffle pour l'attractivité touristique

L'Office de Tourisme dévoile Leman Mountains Explore®, une marque forte alliant lac et montagne pour dynamiser l'économie locale et renforcer l'attractivité du territoire. Engagée dans la transition écologique, elle rejoint la Convention des Entreprises pour le Climat.

+ Expansion et soutien aux entreprises locales

La CCPEVA étend les zones d'activités à Publier et Saint-Paul-en-Chablais pour attirer de nouvelles entreprises. Par ailleurs, elle a investi 625 000 € pour soutenir la reprise de l'hôtel « Le Bois Joli », renforçant ainsi l'attractivité touristique et économique du territoire.

+ Un territoire solidaire face à la crise

Après la crise COVID, la CCPEVA a soutenu l'économie locale avec 1,02 M€ d'aides aux petites entreprises et a contribué au Fonds Région Unie, offrant subventions et avances remboursables aux secteurs durement touchés, comme le tourisme et la restauration.



Un territoire qui agit pour demain

LES ACTIONS À LA UNE

+ L'eau, un enjeu clé pour le territoire

Depuis 2021, la CCPEVA gère l'eau potable pour les 22 communes, garantissant une ressource durable et sécurisée. Face aux défis climatiques, des travaux d'interconnexion entre communes sont en cours pour renforcer l'approvisionnement, notamment en période de sécheresse. Un Schéma Directeur de l'eau potable en cours, a pour objectifs d'optimiser et de sécuriser les besoins actuels et anticiper les besoins futurs.

ON LE FAIT !



#laCCPEVAagitpourl'eau potable



#laCCPEVAagitpourlerecyclage

ON LE FAIT !

+ Un territoire engagé en faveur du tri et de l'économie circulaire

Depuis janvier 2023, tous les emballages se trient. Le tri des biodéchets est encouragé via les composteurs depuis de nombreuses années et est renforcé depuis fin 2023 via des expérimentations en apport volontaire en milieu urbain. La modernisation en cours des déchetteries, avec la réhabilitation ou la construction de plusieurs sites, optimise la gestion des déchets pour un service de qualité.

AUTRES ACTIONS MARQUANTES

+ Des travaux pour performer le système d'assainissement pour un territoire durable

Quotidiennement, les travaux d'assainissement améliorent les rejets dans les milieux naturels, par exemple la nouvelle station d'épuration de Brêt-Locum, mise en service fin 2020, la nouvelle extension du réseau à Meillerie, ou bien les travaux de la station chez Bochet. Par ailleurs, un service a été mis en place pour assurer la surveillance des rejets non-domestiques et garantir la qualité des eaux épurées.

+ Préserver et valoriser les espaces naturels

La CCPEVA entretient annuellement ses sentiers et a restauré plus spécifiquement le sentier de Bise et le GR5 pour lutter contre l'érosion et sécuriser les randonneurs. Elle lance aussi une pépinière de saules pour restaurer les berges des rivières. Son engagement pour la préservation des zones humides se renforce grâce à des actions locales et partenariales.

+ Une ressourcerie pour allonger la vie des objets

La CCPEVA soutient la ressourcerie du Chablais, La R'mize, qui valorise 300 tonnes d'objets par an en les réparant et en les revendant à prix réduit. Ce projet d'économie circulaire locale, alliant réemploi et insertion professionnelle, réduit les déchets et encourage une consommation responsable.

+ Une nouvelle dynamique pour la rénovation énergétique

La CCPEVA s'engage pour un habitat plus écologique en rejoignant la plateforme Haute-Savoie Rénovation Énergétique et en signant le Pacte Territorial France Renov'. Ces actions visent à accompagner les habitants dans leurs projets de rénovation et à améliorer la performance énergétique des logements.

+ Un territoire engagé dans la transition écologique

La CCPEVA renforce son engagement avec le Contrat de Transition Écologique et le Contrat Espaces Naturels Sensibles. Ces actions visent à accompagner la transition énergétique, préserver la biodiversité et valoriser les espaces naturels tout en impliquant les acteurs locaux dans une démarche durable. La CCPEVA obtient le Label Climat Air Énergie 2 étoiles et engage un plan d'actions pour la transition écologique en incluant l'économie circulaire. Une convention garantit une viabilité hivernale durable (2022-2026).

Le territoire se mobilise aussi lors de la Semaine Européenne du Développement Durable pour sensibiliser et agir.



Un territoire en mouvement pour mieux se déplacer au quotidien

LES ACTIONS À LA UNE

+ Le réseau ÉVA'D transforme les déplacements du quotidien

Depuis septembre 2022, le réseau ÉVA'D, renouvelé avec Transdev et SAT, facilite la mobilité des habitants avec des lignes régulières, des services à la demande, des locations de vélos et du covoiturage. Ce réseau moderne améliore la desserte du territoire et offre des alternatives économiques et écologiques pour réduire l'usage de la voiture individuelle.

ON LE FAIT !



#laCCPEVAagitpourlamobilité

Le réseau ÉVA'D ce sont des lignes urbaines, périurbaines, des navettes saisonnières mais aussi...

Le transport à la demande

De nouveaux modes de mobilités, avec un tarif unique, pour circuler sur tout le territoire pour les résidents : Pti'bus tout public, Acti'bus pour les actifs et Mobibus pour les personnes à mobilité réduite.

ÉVA'Délo

La location de vélos électriques en libre service dans les stations du territoire ou en location longue durée de 1 à 6 mois sur inscription.

Le covoiturage avec Karos

Un service de covoiturage quotidien pour les déplacements depuis et à destination du territoire. Le trajet est gratuit pour les passagers, tandis que le conducteurs perçoit de 2€ par voyageurs.

AUTRES ACTIONS MARQUANTES

+ Faciliter les trajets quotidiens en train

Grâce à un partenariat avec la SNCF, la CCPEVA propose des abonnements à tarifs adaptés pour les usagers réguliers. Cette initiative vise à encourager l'usage du train pour les déplacements quotidiens, en offrant une solution de mobilité pratique et économique sur le territoire.

+ Création du Service Express Régionaux Métropolitain (SERM)

La CCPEVA participe financièrement et appuie le projet de SERM Franco-Suisse, développé par la Région Auvergne Rhône-Alpes, afin d'améliorer le transport multimodal du territoire. L'objectif est de desservir les communes de la CCPEVA et le réseau EVA'D sur le réseau ferroviaire du Léman Express.

+ Un travail transfrontalier pour une mobilité optimisée

L'offre en transports publics entre les Chablais français et suisse a été renforcée en 2023 par l'extension de la ligne 10 du réseau de mobilité ÉVA'D, qui circule actuellement de la gare SNCF d'Évian-les-Bains à Saint-Gingolph Rue Nationale (France).

+ Un réseau de transport qui évolue

Depuis fin 2024, une nouvelle carte unique et sans contact est à utiliser sur plusieurs réseaux de la région Auvergne-Rhône-Alpes. De nouvelles fonctionnalités arrivent en 2025 : il sera possible de consulter les horaires et suivre votre bus en temps réel grâce au nouveau dispositif « avance-retard », disponible sur l'application, le site internet et à vos arrêts via les QRcodes.

+ Un comité pour améliorer la mobilité

La CCPEVA crée un comité des partenaires de la mobilité, réunissant élus, usagers et acteurs locaux. Cette instance vise à améliorer l'offre de transport en concertation avec les habitants, afin de proposer des solutions adaptées aux besoins du territoire.

+ Des sentiers balisés pour tous

La CCPEVA offre 610 km de sentiers pédestres. L'entretien régulier et les travaux de valorisation, comme le prolongement des bords de Dranse et la surveillance de la via ferrata, garantissent une expérience sécurisée et agréable pour les randonneurs.

+ ViaRhôna : un axe structurant pour la mobilité douce et le tourisme

La ViaRhôna c'est un itinéraire cyclable de 27 km de Saint-Gingolph à Publier. Ce projet, d'une importance clé pour les mobilités douces, favorise le tourisme vert et la pratique du vélo et réunit plusieurs acteurs (communes, Département, Région).



Un territoire accessible et au plus proche de ses habitants

LES ACTIONS À LA UNE

+ Signature d'une convention territoriale globale (CTG) et d'un contrat local de santé (CLS)

Signé en septembre 2024, le CLS vise à renforcer l'offre de soins de proximité en fédérant acteurs sanitaires et sociaux. Ce projet, porté par la CCPEVA, favorise les synergies locales pour améliorer le bien-être des habitants. Signé en 2023 avec la CAF, la CTG optimise la coordination des services aux familles.



+ Le Campus Connecté du Léman : un nouvel accès à l'enseignement supérieur

Depuis 2021, la CCPEVA a lancé le Campus Connecté du Léman à Évian-les-Bains, une solution contre la fracture éducative. En partenariat avec l'Université Savoie Mont-Blanc, ce tiers-lieu permet aux jeunes de suivre des études supérieures à distance, tout en offrant un accompagnement personnalisé, notamment dans les filières liées à l'eau et au développement durable.

AUTRES ACTIONS MARQUANTES

+ 20 ans du label Pays d'Art et d'Histoire

Le Pays d'Évian - Vallée d'Abondance a célébré 20 ans de valorisation du patrimoine avec animations, visites guidées et expositions. Créé en 2003 et étendu à 22 communes en 2019, ce label reconnaît la richesse culturelle et architecturale du territoire.

+ Simplification des démarches administratives

Avec le guichet unique France Services et un conseiller numérique, la CCPEVA facilite l'accès aux services publics. Un service itinérant accompagne les habitants, notamment en zones rurales, dans leurs démarches administratives et numériques, renforçant inclusion et proximité.

+ Valorisation de nos métiers

Présente aux forums de l'emploi, la CCPEVA met en avant ses recrutements et échange avec les candidats en partenariat avec Pôle emploi, les entreprises d'insertion et la mission locale.

+ Accompagnement des professionnels, des familles et de la petite enfance

Devenu Relais Petite Enfance (RPE), ce service labellisé « 1000 Jours » et « Vie » accompagne familles et professionnels. Il informe, propose des temps d'éveil et d'échange et favorise la professionnalisation des assistants maternels du territoire.

+ Un nouveau siège pour mieux accueillir

La CCPEVA a construit un nouveau bâtiment pour une meilleure accessibilité et une meilleure qualité d'accueil des usagers. Les espaces ont été repensés pour laisser la place à un nouvel accueil, de nouveaux bureaux et une salle du conseil communautaire.

+ Accompagnement des personnes âgées et isolées

La CCPEVA développe son service de portage de repas pour les seniors et personnes handicapées, assurant livraison quotidienne et veille sociale. Ce service, indispensable au bien-être des bénéficiaires, touche environ 120 personnes chaque année. Un nouveau partenariat avec les hôpitaux du Léman garantit la qualité du service.

+ Une communication repensée pour mieux informer

En 2024, la CCPEVA repense son magazine avec une maquette modernisée et un nouveau rubricage. Accessible et épuré, il propose plusieurs niveaux de lecture : articles de fond, formats courts, photos et chiffres clés. Publié trois fois par an, il vous donne accès à l'actualité et aux projets du territoire. Le site internet est optimisé pour une navigation simplifiée, complété par des contenus numériques comme le calendrier de l'avent et une communication active sur les réseaux sociaux.

ON LE FAIT !

LA CCPEVA EN UN COUP D'ŒIL

Quelques chiffres qui façonnent le territoire

AGIR POUR DEMAIN

22 988 **EAU POTABLE**
abonnés en 2025

ASSAINISSEMENT
4 090 000 m³
d'eaux usées traitées par an*

BIODIVERSITÉ
zones humides dont 38 classées
Natura 2000 en 2025 **390**

610 km de sentiers
pédestres en 2025

**PRÉVENTION
ET GESTION
DES DÉCHETS**
1 363 composteurs distribués
depuis 2020

-14% d'ordures ménagères entre 2020 et 2024
+21% d'emballages triés entre 2020 et 2024

120 000 passages en
déchetterie par an*

**DÉVELOPPEMENT
ET INNOVATION**
**INSTRUCTION
DU DROIT DES SOLS**
600 actes instruits par an*

274 796,90 €
d'aides à la construction des logements sociaux
versées entre 2020 et 2024

MARIANNE DE LA PARITÉ
50% de femmes et d'hommes
au bureau communautaire

AU PLUS PROCHE DE SES HABITANTS

FRANCE SERVICES
1 500 usagers accompagnés dans leurs
démarches administratives par an*
500 accompagnements
numérique individuels par an*

**VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE**
**VALORISATION
DU PATRIMOINE**
plus de **600** visiteurs sur les
animations Pays d'art
et d'histoire par an*

**SENSIBILISATION
SCOLAIRE**
plus de **300** interventions auprès des
écoles du territoire par an*

PORTAGE REPAS
30 000 repas livrés par an*

RELAIS PETITE ENFANCE
130 temps collectifs auprès
des professionnels de
l'accueil individuel par an*

MIEUX SE DÉPLACER
MOBILITÉ

ÉVA'D **550 000**
LE RÉSEAU MOBILITÉ
PAYS D'ÉVIAN - VALLEE D'ABONDANCE
voyages par an*

*moyenne annuelle sur le mandat

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

Nos progrès, nos défis

Avec le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET), le territoire s'engage à préserver son environnement tout en contribuant aux objectifs nationaux de lutte contre le changement climatique.

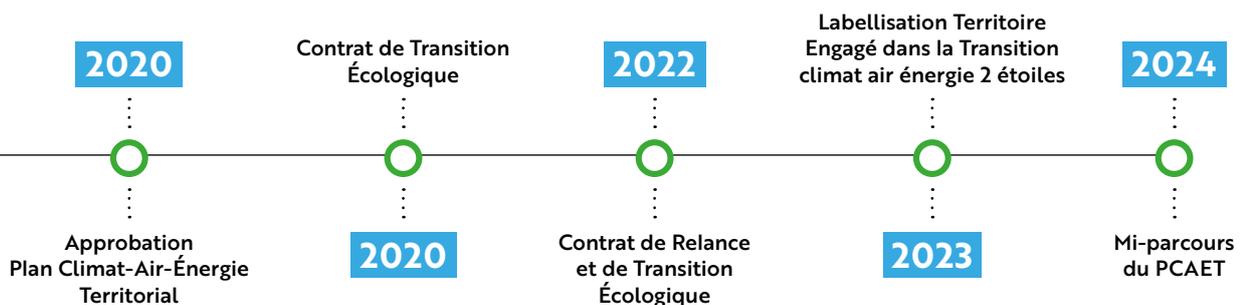
LE PCAET QU'EST-CE QUE C'EST ?



Le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) est un projet stratégique et opérationnel visant à promouvoir le développement durable sur un territoire donné. Il aborde de manière globale les enjeux climatiques, énergétiques et de qualité de l'air à travers plusieurs axes d'actions :

- + Réduction des émissions de gaz à effet de serre
- + Adaptation au changement climatique
- + Sobriété énergétique
- + Qualité de l'air
- + Développement des énergies renouvelables

LE PCAET A ÉTÉ APPROUVÉ EN JANVIER 2020 POUR UNE DURÉE DE 6 ANS



LE PCAET

EST STRUCTURÉ AUTOUR DE 5 AXES

AVEC 58 FICHES ACTIONS

À ce jour :

26 actions finalisées

23 actions en cours

9 actions non traitées

La communauté de communes pays d'Évian- vallée d'Abondance se distingue par sa connaissance approfondie des enjeux locaux, favorisant une sensibilisation accrue des élus et des citoyens aux défis du territoire.

Cette prise de conscience permet une meilleure adhésion aux initiatives engagées. Par ailleurs, la formation des élus est un axe clé du développement de la CCPEVA. En renforçant leurs compétences, ils sont mieux préparés pour mettre en œuvre des actions efficaces et adaptées aux besoins du territoire. Grâce à ces leviers, la CCPEVA agit pour un avenir plus cohérent et durable, en impliquant activement l'ensemble des acteurs locaux.

4 INDICATEURS POUR ÉVALUER LES PROGRÈS



-17%

des émissions de gaz à effet de serre

- 1 Émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) :**
en diminution plus rapide que la trajectoire fixée, principalement grâce à l'arrêt du fioul et au remplacement des systèmes de refroidissement.



-4%

de consommations énergétiques

- 2 Consommation énergétique :**
en baisse, mais nécessite un renforcement de l'efficacité énergétique pour éviter la stagnation.



+4%

d'énergies renouvelables produites localement

- 3 Production d'Énergie Renouvelable (ENR) :**
en hausse importante, contribuant à l'autonomie énergétique du territoire.



baisse significative

des 6 polluants atmosphériques

- 4 Polluants atmosphériques :**
globalement en baisse, avec six polluants* spécifiques suivis sur le territoire.

*Composés organiques volatils non méthaniques : chauffage domestique, agriculture, industrie ; Oxydes d'azote : transport, industrie, chauffage résidentiel ; Particules fines : chauffage domestique ; Particules très fines : chauffage domestique ; Dioxyde de soufre : chauffage domestique, bâtiments tertiaires ; Ammoniac : agriculture

LES GRANDS ENJEUX POUR L'AVENIR



L'info

Le territoire émet annuellement **155 ktCO₂e***, ce qui représente l'équivalent de **17 800** tours de la Terre en voiture.

Le PCAET a permis de réaliser des avancées significatives en matière de développement durable. Cependant, des efforts continus sont nécessaires pour atteindre les objectifs fixés. La révision projetée en 2026 visera à renforcer les actions en place et à en initier de nouvelles pour un territoire plus résilient et durable.

- + **Poursuite de la baisse de la consommation énergétique :** dans les secteurs résidentiel et tertiaire.
- + **Décarbonation des transports :** promotion d'un mix énergétique plus durable.
- + **Déploiement des énergies renouvelables :** photovoltaïque, bois énergie, hydroélectricité, solaire thermique, etc.
- + **Renforcement de l'adaptation aux changements climatiques :** stratégies pour mieux anticiper et s'adapter aux impacts du changement climatique.



L'acculturation et l'appropriation des élus sur les sujets de la transition est désormais bien présente. La réalisation de projets importants et variés avec des exemples dans chaque commune est la preuve concrète de cette dynamique territoriale.

Nadine WENDLING, Vice-présidente développement durable et transition écologique

*ktCO₂e = kilotonnes d'équivalent dioxyde de carbone

Le plan intercommunal de sauvegarde : une gestion mutualisée des risques naturels sur le territoire

En réponse à l'accroissement du nombre de catastrophes naturelles (chutes de pierres, glissements de terrain, inondations, avalanches), la communauté de communes élabore son Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS).

+ Un outil opérationnel

Ce document stratégique, attendu pour novembre 2026, permettra une meilleure gestion des crises en mutualisant les ressources communales et intercommunales au profit de ses 22 communes et des citoyens. En outre, il traduira des actions concrètes pour faire face aux aléas du territoire et pour répondre aux obligations de la Loi MATRAS de 2021.

+ Préparation, rôle des communes et des citoyens

Chaque commune construit ou met à jour son Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Le PICS aura vocation à mobiliser des moyens mutualisés lorsque le niveau de crise dépasse les moyens des communes.

Afin de garantir une préparation optimale face aux aléas naturels, ces plans feront l'objet d'exercices réguliers. À l'issue de ce travail, le plan intercommunal de sauvegarde apportera une réponse solidaire des communes et de l'intercommunalité pour la sauvegarde des biens et des personnes. Ce travail collaboratif permettra également de mieux connaître les risques et d'identifier les mesures préventives à adopter, renforçant ainsi la résilience et la sécurité du territoire.

Pousses d'Avenir : l'accessibilité alimentaire au cœur du Chablais



+ La CCPEVA apporte un soutien financier !

La CCPEVA soutient activement le projet CASAC (Collectif des Acteurs de la Solidarité Alimentaire du Chablais), une initiative innovante visant à rendre les légumes bio et locaux accessibles. Ce projet, piloté par l'association Pousses d'Avenir, réunit six maraîchers bio et sept acteurs de l'Aide Alimentaire du Chablais pour offrir des paniers solidaires aux populations précaires.

Sur le territoire de la communauté de communes, entre 200 et 300 bénéficiaires de l'aide alimentaire (via l'association Accueil et Partage) sont concernés chaque semaine. Cela représente 45% des bénéficiaires total du CASAC à ce jour. Depuis novembre 2023, plus de 14 tonnes de légumes ont été distribuées.

La CCPEVA apporte un soutien financier à ce collectif, renforçant ainsi son engagement pour une alimentation inclusive et durable.



Adoption du schéma de mutualisation de la CCPEVA avec ses communes

Dans le cadre de son projet de territoire, la CCPEVA a mis en place un nouveau dispositif pour améliorer l'organisation et la gestion des services publics sur l'ensemble du territoire. Cette initiative vise à renforcer la coopération entre les communes et à garantir des services plus efficaces, tout en répondant aux besoins des habitants de manière plus économique et solidaire.

L'objectif est d'offrir des services de qualité, optimisés pour mieux répondre aux attentes de tous, tout en favorisant l'esprit communautaire. Chaque année, un bilan sera réalisé pour suivre l'évolution de cette démarche et ajuster les actions afin de mieux répondre aux défis futurs. La réussite de cette initiative repose sur l'engagement de tous, pour renforcer l'unité et travailler ensemble au service des communes et de leurs habitants.

GYPAÈTE BARBU :

le plus grand oiseau des Alpes



Dans le cadre de ses objectifs de valorisation et de préservation de la biodiversité du territoire, la CCPEVA agit notamment pour le suivi et la protection d'espèces animales emblématiques, menacées et protégées, comme le Gypaète barbu. Ce rapace, le plus grand d'Europe, est présent sur le territoire suite à la réintroduction de l'espèce initiée en France à la fin des années 80.

C'est l'une des espèces les plus menacées d'Europe et le nombre de gypaètes dans les Alpes, bien qu'en augmentation, est assez faible et la population demeure fragile. C'est pourquoi un Plan National d'Actions est en vigueur afin de renforcer les noyaux de population présents dans les Alpes françaises et d'assurer la viabilité de l'espèce.

Le gypaète barbu, rapace emblématique de nos montagnes et protégé

à l'échelle nationale, fait donc l'objet d'un suivi régulier permettant de connaître la présence des individus et des couples reproducteurs afin de mettre en place des mesures de gestion adaptées mais également d'affiner nos connaissances sur l'espèce pour mieux la protéger.

Le suivi de l'espèce en Haute-Savoie est coordonné par le conservatoire d'espaces naturels Asters et permet de connaître parfaitement la population présente dans le département (8 couples reproducteurs en 2024 répartis entre la vallée de l'Arve, les Aravis, le Bargy, le Haut-Giffre et Morzine).

Sa présence sur le territoire de la CCPEVA est de plus en plus régulière et il est probable qu'un couple reproducteur s'installe d'ici peu dans nos montagnes.

C'est pourquoi la collectivité effectue un suivi constant de cette espèce sur le territoire et souhaite faire participer l'ensemble des habitants du territoire.

Chaque observation de l'espèce revêt d'une importance majeure en vue de la potentielle installation d'un couple.

CARTE D'IDENTITÉ

Gypaète barbu (adulte)



- + Oeil :** jaune cerclé de rouge.
- + Face :** masque facial se terminant en barbichette autour du bec.
- + Plumage :** contrasté noir et gris sur les ailes et blanc à orangé sur la tête et le ventre.
- + Envergure :** 2,80 m
- + Nom commun :** Gypaète barbu
- + Taille :** 1,10 m à 1,50 m
- + Poids :** 5 à 7 kg
- + Espérance de vie :** 30 ans
- + Menaces actuelles :** sports de pleine nature, drones, etc / empoisonnement indirect (plomb), tirs illégaux / collisions avec câbles électriques ou remontées mécaniques.
- + Habitat :** montagne.

GARDEZ L'OEIL OUVERT



Aidez-nous à suivre le gypaète barbu sur le territoire de la CCPEVA en envoyant vos observations à nicolas.leroux@ccpeva.fr ou au 06 02 08 59 70.



Vous trouverez en **page 23** de ce magazine une fiche d'identification de l'espèce pour vous aider.

Inauguration du nouveau pôle de l'ESAT pour l'APEI du Chablais

L'Établissement et Service d'Accompagnement par le Travail (ESAT) Champ-Dunand a été inauguré début janvier, en présence d'Anne-Marie Deville, Présidente de l'APEI, Martin Viant, Directeur général, ainsi que plusieurs élus locaux et représentants institutionnels. Ce projet, soutenu par la CCPEVA et deux autres intercommunalités du Chablais, a permis la reconstruction de trois ateliers à Thonon-les-Bains. L'APEI Thonon-Chablais, qui accueille 170 travailleurs, dispose désormais de trois pôles : le site historique de Vongy, la Cafétéria la Bracodîne et le nouvel atelier de l'ESAT. Ce dernier comprend une blanchisserie, une cuisine centrale et des services administratifs.



170 travailleurs
accueillis par
l'APEI

Le projet a été financé par l'Agence Régionale de Santé, le Département de la Haute-Savoie, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Thonon Agglomération, la CCPEVA, la CCHC et l'État avec un complément par l'APEI.

Succès de la journée portes ouvertes avec la visite de TV8 Mont-Blanc au campus connecté

Une journée portes ouvertes originale pour les étudiants du campus, puisque la venue des visiteurs a été complétée par un reportage de TV8 Mont-Blanc. Les échanges ont mis en lumière plusieurs interrogations récurrentes : comment accéder à une formation à distance, quelles offres disponibles sur le territoire et surtout, vers qui se tourner pour trouver un financement ou un accompagnement dans des démarches de VAE, de réorientation ou de reconversion professionnelle.

Autant de questions auxquelles Elsa, la coordinatrice et tutrice du campus a pu répondre en les orientant vers les structures locales compétentes tout en les sensibilisant au dispositif proposé du campus, un lieu qui ne se substitue pas à un centre de formation, mais qui permet à chacun de bénéficier de conditions idéales pour évoluer au mieux dans des études supérieures à distance.



—
Visionner le reportage - rendez-vous sur cc-peva.fr, rubrique "Espace presse"

Les étudiants du campus en visite aux eaux minérales d'evian®



Le campus connecté du Léman propose régulièrement des ateliers à ses étudiants.

Ils ont ainsi pu profiter de la visite guidée Evian Expérience pour découvrir les secrets de l'eau minérale naturelle evian® et les coulisses de l'usine d'embouteillage, pour en explorer le processus de fabrication et comprendre les valeurs de cette marque emblématique, engagée dans la protection de l'environnement et les initiatives de durabilité. L'immersion dans cet univers a été captivante et force d'inspiration pour nos étudiants !

Modernisation des déchetteries : point sur les travaux effectués

Dans le cadre de son schéma directeur en cours, la CCPEVA a entrepris des travaux dans les déchetteries de Bernex, Châtel et La Chapelle d'Abondance à l'automne 2024 afin de répondre aux nouveaux enjeux réglementaires et environnementaux. Ces trois déchetteries ont bénéficié de travaux de sécurisation de la zone de déchargement des usagers en haut de quai :

- + À Bernex, des butoirs de protection pour les bennes dans les alvéoles et des garde-corps le long du quai ont été installés.
- + À Châtel et La Chapelle d'Abondance, la configuration des quais a permis l'installation de bavettes (dispositif de sécurité) en plus de garde-corps pour assurer la sécurité des usagers lors des déchargements.



Petit-déj' Eco : un temps convivial pour échanger entre entreprises et élus locaux

Le 13 février dernier, la CCPEVA a eu le plaisir d'accueillir une trentaine de participants et plusieurs sujets étaient au programme :

- + Le déploiement du photovoltaïque, avec présentation des réglementations et accompagnement gratuit par le cabinet SETEC pour l'autoconsommation collective.



- + Le campus connecté du Léman avec la présentation des profils des étudiants et diplômés en recherche de stage ou d'emploi sur le territoire.

- + Les premières réussites du plan « Territoire d'Industrie » avec un zoom sur les initiatives locales, telles que « Com les pros » et « Entrez dans la boucle », avec des projets, innovants et de transition, soutenus par le Fonds vert.

Grâce à la présence des entreprises et à la qualité des échanges, ces rencontres continuent de tisser des liens précieux entre les acteurs économiques et les élus du territoire.

Entrez dans la boucle : un premier atelier prometteur



Créer des coopérations autour des ressources au sein de zones d'activité économique (ZAE) ; voilà l'objectif de cette démarche mise en place au sein des ZAE de Publier-Amphion (CCPEVA) et Thonon-Vongy (Thonon Agglo). Cette réflexion commune autour de différentes thématiques a pour objectif d'accélérer la transition écologique et de faciliter le fonctionnement de chaque structure de part et d'autre de la Dranse, avec une cohésion chablaisienne.

Un premier atelier a eu lieu le 11 mars dernier, réunissant près de 30 entreprises autour de la table pour favoriser l'échange, la mutualisation et le développement des liens sociaux. Il a permis d'identifier les besoins et les dons potentiels de chacun afin de créer des synergies entre entreprises et organisations.

Accompagnés par des experts, cet atelier a permis de faire ressortir 4 priorités de travail : les déchets bois (palettes et emballage), les plastiques et emballages, les déchets carton à valoriser et les besoins en ressources humaines (logement, mobilité et complémentarité inter-entreprises). Une réflexion commune à pu émerger de cette rencontre :

« Les déchets des uns peuvent être les ressources des autres. »



+ Impact sur votre facture

Les habitants du territoire paieront un prix unique pour l'eau, avec des tarifs fixés comme suit :



Eau potable

*tarifs eau potable au 01/01/2025

- Part fixe : 50,72 €
(selon le diamètre du compteur d'eau)
- Part variable : 1,73 €/m³



Assainissement

*tarifs assainissement au 01/01/2025

- Part fixe : 55,80 €
(selon le diamètre du compteur d'eau)
- Part variable : 1,88 €/m³



Les prix en vigueur sont disponibles sur cc-peva.fr ou auprès du service de l'eau de la collectivité.

Réforme des redevances des Agences de l'eau au 1^{er} janvier 2025

Depuis le 1^{er} janvier 2025, une nouvelle réforme, pilotée par le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des Territoires, vise à rééquilibrer les contributions financières entre les différents usagers de l'eau. Cette initiative, fondée sur le principe du pollueur-payeur, a pour objectif de promouvoir une utilisation plus responsable de l'eau, d'améliorer les performances des systèmes d'assainissement et des réseaux d'eau potable, et de répondre aux défis du changement climatique.

+ Nouvelles redevances

La réforme introduit trois nouvelles redevances qui remplaceront les anciennes redevances de pollution domestique et de modernisation des réseaux de collecte :

- 1 Redevance sur la consommation d'eau potable
- 2 Redevance de performance des réseaux d'eau potable
- 3 Redevance de performance des systèmes d'assainissement collectif

En revanche, les redevances de prélèvement restent en vigueur, bien qu'elles subissent quelques ajustements. La redevance de pollution industrielle est également maintenue pour les industriels non raccordés.

Sur la base d'une consommation de 120 m³/an*, le tarif qui s'applique à tous les habitants à compter du 1^{er} janvier 2025 est de 5,85 € TTC/m³.

*Foyer moyen de 4 personnes

Évolution de notre magazine « CCPEVA le Mag » votre avis nous intéresse !

La nouvelle version du magazine CCPEVA fête son anniversaire ce mois-ci !



Dans un souci d'amélioration et pour être toujours plus proche de vous, nous souhaiterions connaître votre avis sur la communication de la CCPEVA et plus précisément sur le magazine et ses rubriques. Vos réponses nous permettront de faire évoluer le magazine et plus généralement tous les outils de communication de la CCPEVA.



Répondez directement au formulaire en ligne via le QR Code ci-contre.
Possibilité de se procurer le formulaire auprès de votre commune ou de la CCPEVA.



Aidez-nous à recenser les gypaètes barbus

 P. 19

Entre 112 et 131 gypaètes ont déjà été recensés dans les Alpes françaises. Comment les reconnaître et les différencier ?



**GYPAÈTE BARBU
JUVÉNIL - JEUNE (1-2 ANS)**

Tête et cou noirs, ventre marron
Silhouette massive
Ailes marron
Quelques mues possibles



**GYPAÈTE BARBU
IMMATURE - SUBADULTE (3-4 ANS)**

Queue longue en losange
Tête claire avec cou noir, corps possiblement orangé
Silhouette assez élancée
Ailes marron, pas de contraste net, mues possibles



**GYPAÈTE BARBU
ADULTE (>7 ANS)**

Queue en losange
Corps et tête orangés
Silhouette svelte et élancée
Contraste entre noir et gris sur les ailes

VOUS EN AVEZ OBSERVÉ ?

TRANSMETTEZ VOS OBSERVATIONS

à nicolas.leroux@cc-peva.fr

ou au 06.02.08.59.70

(Âge, lieu, date/heure, comportement,...)



COMPARAISON AVEC LES AUTRES GRANDS RAPACES

Gypaète barbu (2m80 d'envergure)



Vautour fauve (2m60) (présent uniquement en été)



Aigle royal (2m20)



Milan royal (1m70)



Milan noir (1m50)



Buse variable (1m20)



Utilisez cette fiche d'identification de l'espèce et envoyez vos observations à : nicolas.leroux@cc-peva.fr ou au 06 02 08 59 70

“ JE DIS OUI... ”

à un bonjour pour bien vous accueillir ! ”

Votre agent administratif



INSULTER UN AGENT DU SERVICE PUBLIC EST UNE INFRACTION PUNIE PAR LA LOI.

*Article 433-5 du code pénal. L'outrage à l'égard d'un agent chargé d'une mission de service public est puni d'une amende de 7 500 €.

7 500 €*

COURTOISIE, POLITESSE, CIVISME. TOUS CONCERNÉS PAR LE RESPECT !